

Label 2020

Mise en place dans toute l'Union européenne en 1995, l'étiquette énergie de l'Union européenne accompagne les consommateurs dans leur recherche et leur sélection de produits électroménagers. Au fil du temps, les appareils ont gagné en performance, entraînant ainsi la création de nouvelles classes énergétiques pour aboutir à une échelle allant de G à A+++ . Difficile de s'y retrouver !

Pour faciliter la compréhension et s'adapter aux besoins du consommateur, celle-ci sera révisée et remplacée progressivement à partir de 2021 par une nouvelle version.

Pourquoi une nouvelle étiquette ?

Image



L'objectif de cette révision est d'améliorer l'information des consommateurs et introduit une échelle d'efficacité énergétique commune à toutes les catégories de produits. Elle permet également d'accroître les exigences en matière d'écoconception (réparabilité ou recyclabilité des produits) et de stimuler le progrès techniques

Ce changement se fera progressivement à partir de mars 2021, en commençant par les réfrigérateurs / congélateurs / caves à vin, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs/ écrans. Pour des raisons logistiques, il est possible de trouver la nouvelle étiquette du produit dans le carton avant cette date. Cela ne remet pas en cause la performance du produit mais le classe sur la nouvelle échelle.

rgba(255,255,255,1)